

Tout cela se passe de commentaires, n'est-ce pas ?

Je connais des médecins, et des relativement jeunes encore, qui ne se donnent pas le mal de lire les rapports de nos assemblées. Les amendements à la loi médicale, les modifications aux règlements du Collège des Médecins, la création d'un Bureau provincial d'examineurs, tout ce qui constitue, nos plus chers intérêts professionnels en un mot, les intéresse, comme les œuvres de Crémazie pourraient intéresser un hibou. Advienne le temps des élections, un confrère plus avisé que les autres envoie sa carte et une petite circulaire aux électeurs médicaux de son district, ou pour plus de sûreté, fait une visite de cérémonie à chacun d'eux, va même jusqu'à payer la contribution annuelle des trainards, ce que l'un de nous a cyniquement admis à notre dernière réunion,—et le tour est joué. Souvent ce gouverneur qui a ainsi circonvenu le vote de l'électorat, n'a pas eu à faire la plus petite profession de foi, de sorte que, vis-à-vis de ses constituants, il se sent libre comme un poisson dans l'eau : Voilà pourquoi bon nombre de ces élus sans considération, sont si peu soucieux de vos intérêts les plus vitaux.

Ici, je me fais un plaisir de féliciter le "Journal de Médecine et de Chirurgie," qui a rompu avec la routine. J'ai lu dans ce journal le rapport assez bien fait de notre réunion de septembre dernier. Si toutes nos revues médicales ne donnaient la peine d'envoyer un représentant à nos assemblées biennales, et faisaient ensuite un rapport complet des diverses questions traitées par le Bureau, la profession serait mieux informée, et partant pourrait faire un meilleur choix de ceux qu'elle délègue comme Gouverneurs.

Il ne faut pas oublier, que si les assemblées du Bureau sont fermées au public, aux reporters civils, nos portes sont largement ouvertes à tous les membres de la profession,—même, et je dirais volontiers,—surtout aux médecins représentant la presse médicale. A ces derniers donc, la mis-

sion de suivre le mouvement médical de plus près que par le passé, d'instruire tous les membres de notre corporation des questions vitales que traite notre représentation, et j'ajouterais je crois, de diriger l'opinion dans la bonne voie.

Et aux sociétés médicales, l'initiative de faire un choix judicieux de nos représentants, de n'être que des gouverneurs absolument dévoués aux intérêts de la profession, et non aux privilèges abusifs et suavités des universités.

L'ANNÉE ÉLECTRIQUE

Electrothérapique et Radiographique. Revue annuelle des progrès électriques en 1906, par le Dr Foveau de Courmelles.

Médecin-électricien, lauréat de l'Académie de Médecine, professeur libre d'électrothérapie et de radiographie, licencié ès sciences physiques, ès sciences naturelles et en droit, président de la Société Internationale de Médecine physique et de la Société Médicale des Praticiens, vice-président de la société française d'hygiène, membre des comités d'organisation des expositions internationales de Paris (1900) et (1905).

La "Septième année électrique" du Dr FOVEAU DE COURMELLES continue les traditions des six précédentes années, clarté, concision, impartialité et documentation complète. Le technicien peut se rappeler rapidement les nouveautés de l'année ; et le grand public, se tenir au courant de tout ce qui se fait dans le champ si vaste de l'électricité. Appareils de mesure, de lumière, de chauffage, de traction, de télégraphie avec ou sans fils voient indiqués leurs progrès, leurs dispositifs nouveaux. Grâce à ses correspondants, à des renseignements puisés au Ministère du Travail, le chapitre "Hygiène et sécurité électriques" avec les "Accidents électriques" renferme des renseignements inédits